AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

OPTIMISATION DE LA CHARGE DE CONFORMITÉ

Surintendance des institutions financières

Présentation du panier de solutions, échanges et questions - 23 mars 2023

DÉROULEMENT

1. La nouvelle SIF
2. Contexte de la consultation
3. Analyse des suggestions
4. Panier de solutions
5. Vos rétroactions et questions

1. LA NOUVELLE SIF

- Réflexion débutée en 2019 mais interrompue par la pandémie de COVID-19
- Continuée dès le retour à la normale
- Proposition d'un nouveau nom qui reflète mieux la portée de notre mission
  - ✓ Surintendance des institutions financières
- Processus de réorganisation en deux phases qui s'est conclu en décembre 2022

1. LA NOUVELLE SIF

Objectif : Se réinventer pour réaliser notre mission de la manière la plus efficiente possible, en maximisant l'impact de nos interventions auprès des institutions financières et afin de gagner en agilité.

Approche préconisée: Favoriser l'analyse transversale basée sur des activités de surveillance scindées par familles de risques plutôt que par types d'institutions.

Résultat visé: Permettre aux équipes de concentrer leurs efforts sur les mandats à grande valeur ajoutée en priorisant les risques ayant le plus d'impact pour la stabilité financière et la protection des consommateurs au Québec.

1. LA NOUVELLE SIF

- Intégration des activités de droit d'exercice et de résolution
- Création d'une équipe transversale d'intelligence d'affaires et analytique
- Mise en évidence des mandats de surveillance des pratiques commerciales, de surveillance des risques émergents
- Formalisation du mandat de préparation en cas de crises menant à des exercices de simulation

2. CONTEXTE DE LA CONSULTATION

- Consultation sur l'optimisation de la charge de conformité lancée le 18 juin 2021
- Ce processus a permis à la SIF de recueillir une soixantaine de suggestions issues de sept parties prenantes: l'ACCAP, l'ACIFA, l'AESIQ, le BAC, la CADD, le Mouvement Desjardins et le RCCAQ
- Ces suggestions ont été classées selon les 5 grands thèmes :
  - Compréhension de l'opportunité d'encadrement
  - Coordination des actions et interactions de l'Autorité
  - Harmonisation de l'encadrement
  - Agilité technologique et optimisation des données
  - Modification lois et règlements

3. ANALYSE DES SUGGESTIONS

Énoncé annuel des priorités 2022-2023

- La SIF a annoncé qu'elle allait revoir le processus de consultation de l'encadrement prudentiel et réglementaire applicable aux institutions financières en:
  - Partageant en amont les calendriers de planification des initiatives
  - Procédant à des préconsultations sur les sujets prioritaires
- Cette proposition découle directement de l'analyse des suggestions reçues concernant nos processus de consultation

4. PANIER DE SOLUTIONS

Le panier de solutions proposées répond aux trois objectifs suivants:

1. Offrir une meilleure prévisibilité (délais, date de consultation, date de prise d'effet, etc.) concernant les initiatives de la SIF.

2. Offrir plus de transparence quant aux différents processus d'élaboration des initiatives (manière de procéder, jalons, etc.)

3. Accroitre l'implication des parties prenantes dans les processus d'élaboration (préconsultation, rencontres d'échange, etc.)

4. PANIER DE SOLUTIONS

Solution #1: **Calendrier des initiatives**

- Publication à fréquence déterminée, destinée aux institutions financières
- Présentation de toutes les initiatives dans lesquelles une rétroaction des institutions financières est attendue
  - Contiendra notamment les sondages, les lignes directrices, les règlements, les études en tout genre
  - Énoncera notamment le libellé de l'initiative, la description, les jalons importants, l'état d'avancement, la personne ressource pour plus d'information

4. PANIER DE SOLUTIONS

Solution #2: **Document de type « Actualités et regard sur les risques »**

- Publication à fréquence déterminée, destinée aux institutions financières
- Présentera sous la forme d'un bulletin d'information
  - Actualités et tendances nationales et internationales en matière de meilleures pratiques des « standard setters », des autres régulateurs
  - Actualités et tendances en termes de saine gestion des risques qui sont d'intérêt pour l'Autorité

4. PANIER DE SOLUTIONS

Solution #3: **Favoriser et accroître les occasions d'échange avec les parties prenantes**

- Pourrait par exemple prendre les formes suivantes:
  - Préconsultations officieuses
  - Échanges informels plus fréquents
  - Webinaire sur des sujets plus large (p.ex. résilience opérationnelle)
  - Études d'opportunité en matière d'encadrement
  - En lien avec les précédentes solutions, permettre des discussions sur demande avec les parties prenantes concernant les initiatives prévues ou en cours

5. Rétroactions, questions et échanges sont les bienvenus!

Merci!

DEPS_optimisation@lautorite.qc.ca